

Chartae Burgundiae Medii Aevi
CBMA IV. ÉTUDES, ÉDITIONS,
HISTORIOGRAPHIE



ARTeHIS, UMR 5594 Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés
Dijon, Université de Bourgogne



Compte rendu de la Journée d'études du 29 janvier 2010
 par Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

Des choix technologiques aux nouveautés de la plateforme documentaire, du travail d'édition et à l'analyse des manuscrits, de l'exploitation des contenus aux contextes historiographiques, la quatrième journée d'études des CBMA visait à présenter les réalisations du programme en 2009 et à discuter les recherches en cours.

Les nouveautés des CBMA

Enrichie continûment, la base de données réunissant les actes diplomatiques bourguignons antérieurs à 1300 contient désormais près de 11000 unités après la saisie et l'intégration de dix nouveaux corpus¹. Comme l'a détaillé Marie-José Gasse-Grandjean, les récentes adjonctions proviennent d'ensembles modestes comme ceux de Tonnerre (église Saint-Pierre), d'Auberive (abbaye cistercienne Notre-Dame), de Val Suzon (prieuré Sainte-Foy), de Tannay (église collégiale Saint-Léger), de Mesves-sur-Loire (prieuré), de Beaujeu (église collégiale Notre-Dame) ou plus importants comme ceux de Mores (abbaye cistercienne, 139 actes diplomatiques), de Saint-Marcel-lès-Chalon (prieuré bénédictin Saint-Marcel, 119 actes), de La-Ferté-sur-Grosne (abbaye cistercienne Notre-Dame, 270 actes) ou du *Bullarium Cluniacensis* (445 actes). Les prochaines numérisations prévues concernent les actes de l'abbaye bénédictine de Moutiers-Saint-Jean (Saint-Jean de Réôme) publiés par Pierre Rouvier dans son *Reomaus* (1637), le Cartulaire de la Ville d'Arbois (L. Stouff, 1899), les chartes de Saint-Étienne de Dijon (éditées en pièces justificatives dans plusieurs thèses de droit publiées à Dijon vers 1905-1912). L'enrichissement de la base se mesure aussi par la documentation de 1054 actes, en particulier des actes de Cluny, effectuée par trois étudiants en contrat pendant l'été 2009 (Nicolas Perreaux, Coraline Rey et Naomi Russo).

Conscient que la recherche actuelle ne peut plus se contenter de la seule approche des « textes », le programme des CBMA a ouvert un nouveau chantier pour rendre largement accessible, grâce à la numérisation en mode image, les manuscrits des cartulaires ainsi que les ouvrages et les éditions anciennes. Les collaborations établies dans cette perspective avec les Archives départementales de la Côte-d'Or (dir. Gérard Moyses) et avec la Bibliothèque municipale de Dijon (Caroline Poulain) ont permis des réalisations significatives. Alors que la

¹ Les 1058 nouveaux actes sont disponibles dans divers formats à partir de la page web suivante : http://www.artehis.eu/spip.php?article632&var_mode=calcul

mise en ligne d'ouvrages anciens du fonds patrimonial de la bibliothèque municipale de Dijon est en cours de préparation, dix-neuf cartulaires bourguignons inédits conservés aux archives de la Côte-d'Or, ont déjà été traités², dont cinq ont été mis en ligne dans une présentation flipBook : le premier cartulaire de l'abbaye de Molesme du XII^e siècle (Cart. 142), le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Seine du XIII^e siècle (Cart. 165), le *Cartularium vetus* de l'abbaye de Cîteaux du XII^e-XIII^e siècles (Cart. 169) et les deux fragments du cartulaire de l'abbaye de Fontenay du XIII^e siècle (Cart. 201)³. Le choix du format flipBook pour la mise à disposition de ces manuscrits et du programme développé par la société PageFlip, comme l'a exposé Nicolas Perreaux, s'est imposé pour sa simplicité, sa flexibilité (il peut être adapté rapidement en lignes de code mélangeant html et script), sa paramétrabilité (taille des images, taille du zoom, affichage...) et sa compatibilité avec un grand nombre de configurations (navigateurs et systèmes d'exploitation). Il propose en outre un certain nombre de fonctions facilitant la manipulation des documents : un zoom (essentiel pour une analyse paléographique ou une transcription), la possibilité d'exporter en format pdf (afin de travailler hors connexion) et la possibilité de créer un index pour accéder rapidement à un folio précis ou mettre en valeur une particularité.

Pour rendre toutes ces ressources plus aisément accessibles⁴, la page documentaire CBMA a été entièrement revue et beaucoup augmentée. Son classement simple par ordre alphabétique des lieux permet de signaler facilement de nouvelles ressources, aux hasards des découvertes et des travaux de chacun. Une fonctionnalité supplémentaire, celle de la cartographie des cartulaires bourguignons, est par ailleurs, en cours de développement par Ludovic Granjon au sein du Pôle Géomatique et Cartographie de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. Dans un premier temps, la spatialisation des données concernera uniquement les cartulaires bourguignons numérisés et leur documentation liée, avec l'idée de fournir un autre mode d'accès à la documentation CBMA. Pour ce projet, plusieurs contraintes s'imposaient : une interface simple, des fonctions de déplacement et de zoom, une possibilité de recherche à la fois spatiale et attributaire, et l'affichage d'informations liées. Le choix d'une technologie ESRI (ArcGIS Desktop, ArcSDE, ArcGIS Serveur, Sample Viewer...) fut retenu. Plusieurs bases de données gratuites furent utilisées : SRTM (NASA) pour le relief, BD CARTHAGE® (IGN-Sandre) pour l'hydrographie, RGC® ou Répertoire Géographique des Communes (IGN) et BD Geofla – Région (IGN). L'interface en cours d'élaboration (fig. 1) permet de rechercher les cartulaires bourguignons et leur documentation liée par la sélection d'une zone géographique, ou par l'interrogation d'un champ « lieu », « diocèse », « statut » ou « patronage » avec l'aide de menus déroulants. Elle permet également une représentation thématique en fonction du statut (évêché, cathédrale, etc.). L'utilisation de géo signets, prédéterminant des zones spécifiques, facilite la navigation et la recherche.

L'application proposera prochainement une légende des représentations thématiques, et améliorera les fiches d'information des cartulaires (icônes pointant sur la documentation liée).

² Par le service photographique des archives départementales de la Côte d'Or et Frédéric Petot.

³ Cette documentation en mode image est accessible à cette adresse : http://www.artehis.eu/spip.php?article634&var_mode=calcul, via les icônes « manuscrit ».

⁴ http://www.artehis.eu/spip.php?article629&var_mode=calcul

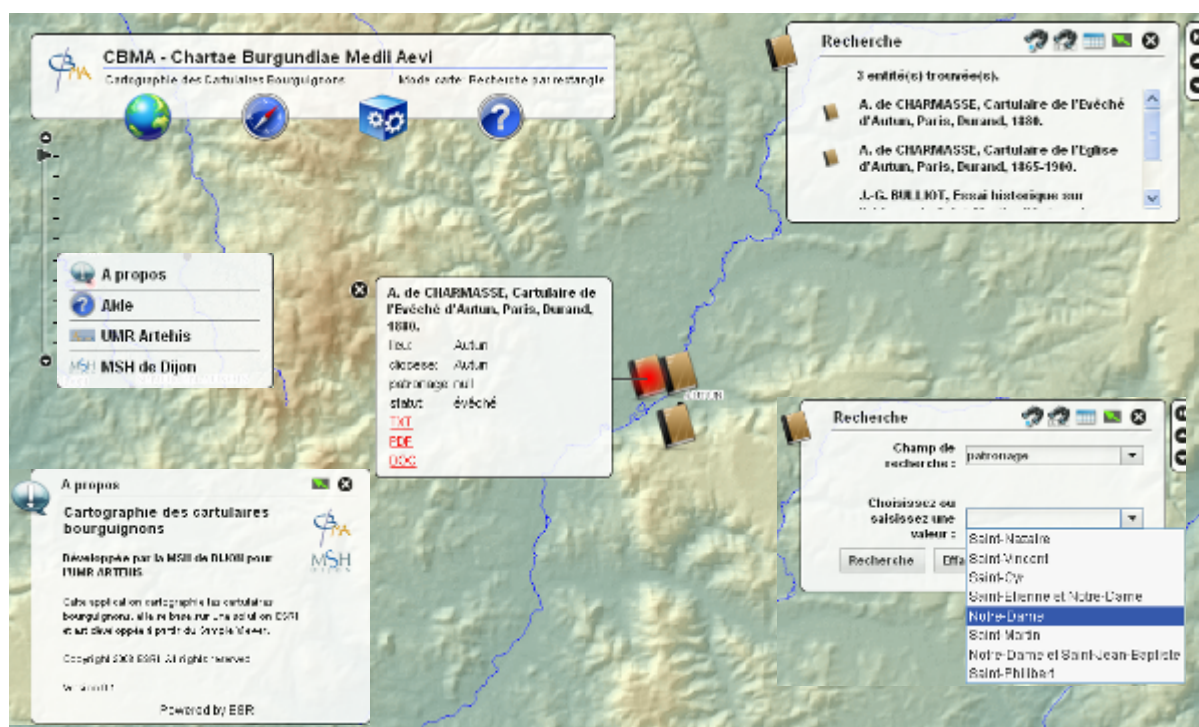


Fig. 1. Interface SIG en cours d'élaboration (L. Granjon).

En articulation avec la plateforme documentaire des CBMA, il faut encore mentionner la publication de trois notices dans la collection électronique CBMA sur Revues.org (<http://cem.revues.org/index2352.html>). Une note de Sébastien Barret relative au *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* publié par Bernard et Bruel⁵, un article intitulé « REIGNY, Un noyé dans la Cure... », dans lequel Marlène Hélias-Baron édite et étudie un procès-verbal d'enquête daté de 1405⁶, et le résultat d'un sondage réalisé par Marie-José Gasse-Grandjean dans la base CBMA sur les actes de *quidam*, c'est-à-dire sur les actes diplomatiques dont les auteurs apparaissent sans fonction⁷. Par ailleurs, l'organisation du colloque *Productions, emplois, mises en registre : la pratique sociale de l'écrit à travers la documentation médiévale bourguignonne*, les 24-25 septembre 2009 à Auxerre, donnera lieu à la publication d'actes en 2011⁸.

Historiographie, édition électronique et numérisation

Toute cette entreprise de mise à disposition de la documentation diplomatique bourguignonne sous différentes formes dématérialisées que le programme des CBMA réalise depuis la fin 2004 et qui ne cesse de s'agrandir et de se renouveler, se doit de réfléchir du parti pris des *digital humanities* vis-à-vis d'une longue tradition de manipulation des

⁵ « Cluny, Note sur le Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny d'Auguste Bernard et Alexandre Bruel. », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Collection CBMA. Les cartulaires, Notices, mis en ligne le 16 juin 2009, Consulté le 05 décembre 2009. URL : <http://cem.revues.org/index11017.html>

⁶ *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Collection CBMA. Les cartulaires, Notices, mis en ligne le 18 mai 2009, Consulté le 05 décembre 2009. URL : <http://cem.revues.org/index11013.html>

⁷ Marie-José Gasse-Grandjean - « Enquête réalisée sur 3128 unités documentaires de la base CBMA (Chartae Burgundiae Medii Aevi). Les actes de quidam ? », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Collection CBMA. Les cartulaires, Notices, mis en ligne le 15 décembre 2009, Consulté le 15 décembre 2009. URL : <http://cem.revues.org/index11332.html>.

⁸ Voir le compte-rendu du colloque dans ce volume, ainsi que les informations archivées dans le mini-site conçu par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (http://mshdijon.u-bourgogne.fr/msh_cnrs/ColloqueEcritAuxerre2009/Index.html) et dans l'agenda en ligne de l'UMR ARTEHIS (<http://www.artehis.eu/spip.php?article297>).

documents médiévaux, de leur édition et de leur exploitation. Ainsi, après la réalisation du bilan des cartulaires bourguignons qui avait suscité la création d'une base de données bibliographique⁹, une enquête historiographique fut lancée par Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean, avec la collaboration de Sophie Desbois, afin de mieux comprendre l'édition diplomatique et les liens entretenus par celle-ci avec les publications d'ouvrages sur l'histoire de la Bourgogne¹⁰. La base de données bibliographique CBMA relative aux cartulaires bourguignons compte près de 600 références relatives à 379 cartulaires. Parmi ceux-ci, 70 seulement sont édités, majoritairement pendant les deux périodes 1850-1900 et 1950-2000. Il s'agit principalement de cartulaires des diocèses de Langres (29%) et d'Autun (26%), puis des diocèses d'Auxerre (13%) et de Chalon (13%). Un second dépouillement bibliographique a été réalisé par Sophie Desbois sur la Bourgogne au Moyen Âge (X^e-XIII^e siècles) à partir des portails et outils bibliographiques en ligne. Cette enquête a fourni 331 références, dont une majorité écrasante d'ouvrages (247), 63 articles et 10 thèses. La comparaison des deux dépouillements permet de constater une curieuse convergence entre édition et bibliographie générale pour les deux périodes chronologiques 1850-1900 et 1950-2000. Pourtant, sauf exception¹¹, l'édition d'un corpus d'actes ou d'un cartulaire ne suscite pas dans l'immédiat de travaux historiques ou diplomatiques.

Emblématique de ce phénomène, dont l'interprétation n'est pas aisée, l'édition monumentale des chartes de Cluny (Bernard et Bruel, 6 vol., 1876-1903) n'a entraîné l'élaboration de grandes études en France qu'une trentaine d'années après la fin de la publication avec André Déléage (1941), dont le sillage a été suivi ensuite par Georges Duby (1953). D'une manière générale, le travail d'éditeur d'actes et d'historien de Déléage marque un tournant. D'un côté, dans la lignée de Marc Bloch, sa *Vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle* (1941) est la première « grande synthèse régionale » de la nouvelle histoire sociale¹². D'un autre côté, par rapport aux pratiques d'édition du XIX^e siècle, sa publication des actes de Saint-Symphorien d'Autun (1936) impose un niveau plus élevé d'exigence des paramètres d'édition, plus proche des cartulaires originaux, introduite par des études approfondies et des outils paratextuels développés (tables, index, cartes...). Dans la longue et prolifique tradition qui va des monuments éditoriaux du XIX^e siècle (les chartes de Cluny ; le cartulaire général de l'Yonne par M. Quantin, 2 vol., 1854-1860 et 1873...) jusqu'aux éditions les plus récentes, dans un contexte d'internationalisation grandissante des études bourguignonnes depuis les années 1980, on peut rappeler encore le rôle de « l'école juridique de Dijon », avec une série de thèses suivies d'éditions d'actes de Saint-Étienne de Dijon, entre 1905 et 1914, et les études sur les formes de « l'acte juridique » entreprises par Georges Chevrier (1903-1968) et poursuivies par ses disciples à partir du corpus clunisien, notamment.

En matière d'édition d'actes diplomatiques, tout un nouveau pan de possibilités et problèmes se pose avec l'édition électronique. L'expérience de Marie-José Gasse-Grandjean avec la préparation de l'édition électronique du registre de l'abbaye cistercienne d'Acey, est très riche d'enseignement sur les choix technologiques et leurs conséquences sur la manière

⁹ I. ROSÉ, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XI^e-XVIII^e siècles) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 11 (2007), p. 78-121 (<http://cem.revues.org/index1535.html>).

¹⁰ Un article en préparation, qui sera publié dans *Tabularia*, dans le cadre des actes de la table ronde *Les Cartulaires Normands. Bilan et perspectives de recherches (Caen 3-4 avril 2009)*, dir. Pierre Bauduin, fera le point de cette enquête, dont nous ne présentons ici que quelques éléments.

¹¹ L'édition du cartulaire de la cathédrale de Sens par Eugène Chartraire en 1904 fut suivie de plusieurs articles relatifs aux actes sénonais, par René Poupardin et Maurice Prou, entre 1909 et 1925.

¹² A. GUERREAU, « Déléage, 1903-1944 : fondateur de l'histoire de la société médiévale bourguignonne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 7 (2003), p. 149-150 (<http://cem.revues.org/document3382.html>)

d'analyser la documentation. Ce qu'on appelle le cartulaire d'Acéy¹³ est un petit manuscrit (15 x 11 cm) de 44 folios, conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote lat. 5683. Ce document court, inédit et fortement structuré se prêtait à une édition électronique. Il réunit près de 350 actions juridiques organisées en 49 unités documentaires, dans un système graphique et visuel élaboré, avec toute une mise en série au moyen de numéros, initiales, titres rubriqués, colonnes, mini sommaires et pieds de mouche variés. Parallèlement à ce registre d'Acéy, un fonds d'archives assez riche est conservé aux archives départementales du Jura, de la Haute-Saône et du Doubs, qui révèle une pratique d'écriture soutenue dès le départ dans la communauté.

Aujourd'hui nous disposons du texte de ce registre, des images et d'une documentation liée importante. L'édition électronique, avec toutes les qualités inhérentes de mise à disposition, de structuration des données, de perfectibilité, de portabilité et de stockage d'un état unique convenait à ce document complexe et bien documenté. Plus précisément et quoique la TEI (Text Encoding Initiative¹⁴) soit assez controversée, beaucoup utilisent cette norme d'encodage des documents numériques pour mettre en ligne et organiser l'information. Après une formation en TEI à l'École nationale des chartes, qui est une des institutions relais françaises du Consortium TEI, l'encodage progressif du texte du registre d'Acéy avec le logiciel Oxygen est en cours (fig. 2).

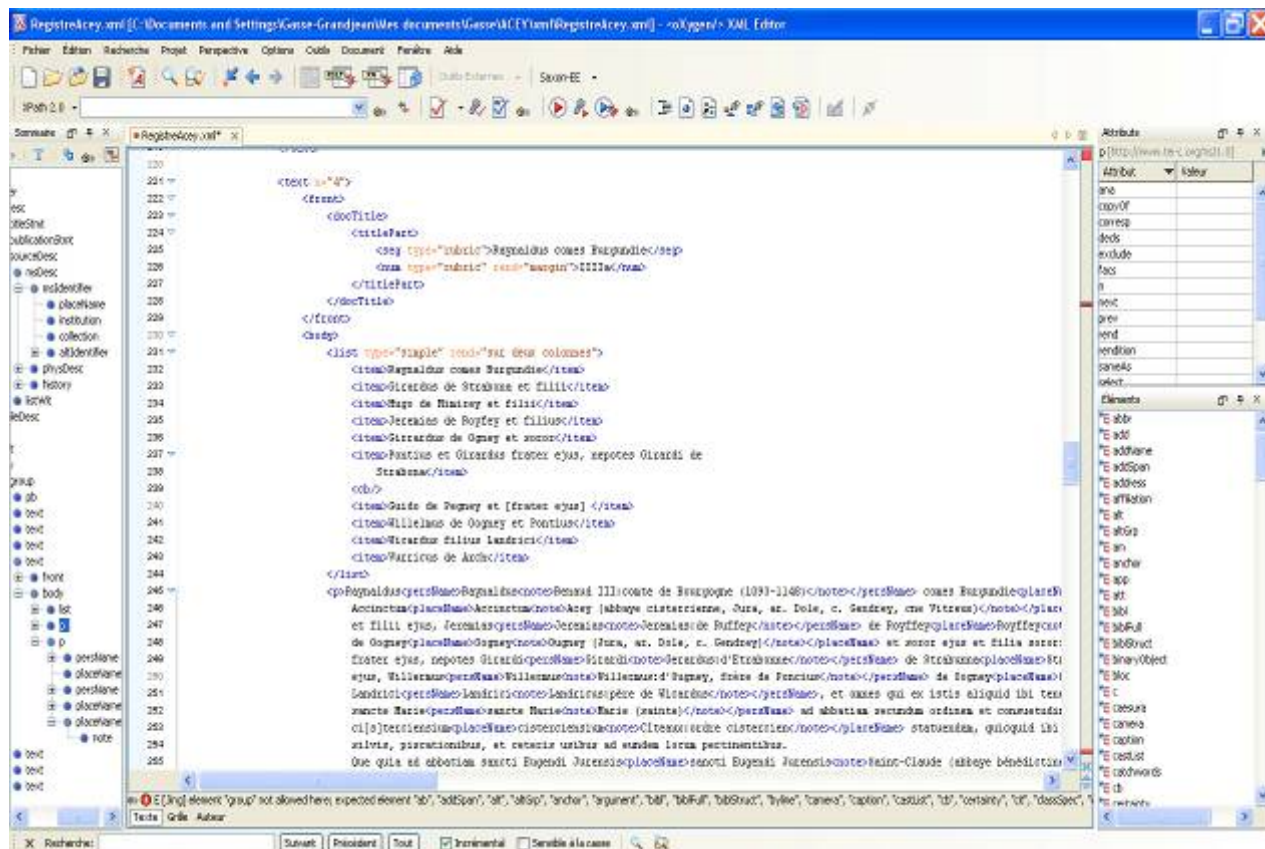


Fig. 2. Balisage de l'unité documentaire n° 4, avec l'indication des rubriques, du sommaire ou des identifications de personnages et de lieux.

¹³ L'abbaye d'Acéy est une abbaye cistercienne de Franche-Comté, située dans département du Jura, sur la commune de Vitreux. Elle est installée dans un méandre de l'Ognon, en limite des trois départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. C'est une fille de Cherlieu, fondée vers 1133-1134, qui est toujours occupée par une communauté de 23 moines.

¹⁴ Le TEI Consortium regroupe différents acteurs du monde de la recherche dans le but de normaliser le codage de toutes sortes de documents en format numérique.

Des interfaces et des modèles de balisage seront bientôt disponibles, mais dans l'immédiat, tester les éléments et les attributs xml a permis d'avoir un autre regard à la fois sur le document et sur l'édition en préparation. Car baliser un texte, c'est le penser un peu autrement. Dès le départ, l'idée d'accompagner l'édition électronique de ce texte d'une description minutieuse du document, ne laissait pas deviner à quel point l'analyse matérielle de l'objet et des documents liés, serait importante pour la suite. En effet ces constats mis en regard des exigences du balisage xml ont permis d'aller plus loin. C'est en essayant, par exemple, de baliser certaines unités documentaires qui apparaissaient particulières, qu'il fut évident que le scribe avait adopté un système de sommaire et de colonne même quand l'unité ne comptait qu'un item. Le balisage a aussi donné toute la mesure des noms propres de personnes et de lieux. Parce qu'il oblige à déconstruire le document, le balisage aide à mieux comprendre comment les divers éléments se combinent dans une mise en page, et peut créer de nouveaux questionnements.

Ce travail a été simplifié par le fait que le registre d'Acéy était à l'origine comme balisé lui aussi pour en faciliter la consultation. Cette affinité a mis en évidence les effets du nouvel outil en élaboration pour l'édition. À la manière du cartulariste, il impliquait le choix, la recomposition, l'aménagement de la mise en page, et, par la suite encore, le balisage d'autres éléments comme les variantes textuelles, l'apparat critique, les reproductions photographiques, l'annotation, etc... Au final, cette édition électronique, qui ne remplacera pas plus le document original que le registre, sera une nouvelle étape dans la chaîne de production de cette documentation.

En résumé, cette première expérience du balisage xml montre que la TEI, parfaitement adaptée à ce petit corpus, reste une expérience lourde et un peu complexe parce que les interfaces/les modèles n'existent pas encore pour l'édition diplomatique. Mais elle a aussi permis une analyse du document un peu différente et une réflexion sur le sens de la documentation. La poursuite de ce balisage, qui aide à comprendre la composition du registre d'Acéy, a comme premier objectif la mise à disposition de ce manuscrit inédit. L'utilisation du XML sera maintenue car son grand atout est de ne pas figer les choix retenus, et de rester un format ouvert qui s'adapte à la demande, aux besoins nouveaux.

Parmi les programmes en cours de numérisation, dont les avantages sont bien identifiés maintenant (accessibilité, préservation, conservation, mise en valeur des collections...), celui des archives départementales de la Nièvre a été présenté par Thomas Roche, à travers le registre des privilèges du prieuré clunisien de Saint-Étienne de Nevers. Composé en 1674 par dom Jean Simonnin, procureur du prieuré, ce recueil en papier, format cahier (190x240 mm), composé de 95 folios, a été acheté en 1885 par Henri-Adam de Flamare, archiviste départemental, et est conservé sous la cote H 0058/2. Il enferme 45 actes diplomatiques relatifs aux années 1097-1670 venant appuyer une introduction historique, des listes diverses (de prieurs, d'églises à la collation de Saint-Étienne, d'épithèques), et des indulgences. L'ouvrage est soigné, classé (l'acte de fondation est suivi des bulles, des actes des évêques etc...) et annoté. Dom Simonnin dit avoir consulté des originaux et d'anciens manuscrits pour réaliser ce recueil particulier à mi-chemin entre la réalisation érudite et le cartulaire. Comme l'a noté Denis Grisel au cours des discussions, dans ce registre ce sont les « droits en dignité » qui sont mis en avant, plutôt que les droits matériels, faisant transparaître l'ambiguïté entre le travail historique et la justification juridique vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique. Effectivement, on peut interpréter dans ce sens le fait que dom Jean Simonnin ait soigneusement reproduit des signes graphiques : monogrammes, *rota*, *bene valete*, revers de bulle ; et qu'il ait porté une grande attention à la couleur de la cire dans des descriptions précises de sceaux (une trentaine d'occurrences). Tous ces signes sont parfaitement

accessibles par la numérisation qui ne préserve pas, cependant, l'information concernant les filigranes ou les cachets.

Jeunes recherches

Les résultats préliminaires de nouvelles recherches sur la documentation bourguignonne ont été l'objet des trois dernières présentations de la journée. Coraline Rey a exposé son mémoire de master 2 (Université de Bourgogne, 2009) consacré à l'archivistique cistercienne, en particulier les réalisations de l'abbatiat de Jean de Cirey (1476-1501), à partir de l'étude du dossier de Villars-ès-Barres et l'édition des 62 actes (dont 61 inédits) concernant cette localité. Sa recherche s'est appuyée sur trois démarches : l'analyse des actes et des recueils en tant qu'objets (par une étude paléographique et codicologique), l'étude du problème de la constitution et de la gestion du fonds d'archives de Cîteaux à travers l'exemple de Villars-ès-Barres et l'interrogation sur l'utilisation de ce fonds d'archives. Centrant son propos autour de l'archéologie du document, elle a présenté les cartulaires et le verso des actes diplomatiques conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or. L'étude des nombreux cartulaires de l'abbaye de Cîteaux a permis de mettre en avant un classement topographique des archives et un réel souci de continuité archivistique. L'examen des indications portées au dos des actes diplomatiques complètent ces constats et suggèrent d'autres pistes. Les numéros d'ordre en chiffres romains, les analyses plus ou moins longues, les titres limités à un nom de lieu répondent aux recommandations de l'abbé Jean de Cirey et reflètent une mise en page qui est très similaire à celles d'autres cartulaires cisterciens. La succession de numéros rouges (Cartulaire 169) puis noirs (Cartulaire 168), l'indication « TTV » pour *Titulus V* (Inventaire 1400 aujourd'hui perdu) signalent des tris antérieurs. Certaines mentions grattées, d'autres réutilisées et complétées dénoncent d'autres remaniements. La méthode archivistique cistercienne a privilégié semble-t-il la mise en registre, une certaine persévérance dans les tris et le souci d'éviter la manipulation des originaux.

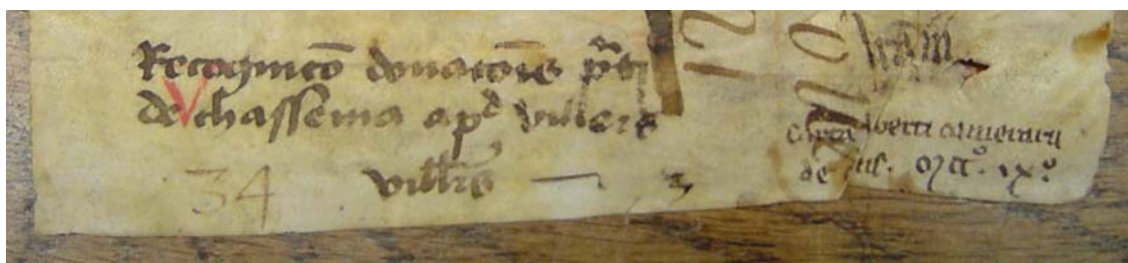


Fig. 3. Mentions dorsales au verso d'un acte original
conservé aux Archives départementales de la Côte-d'Or, 11 H 549 :
Recognitio donationis prati de Chassenia apud Villers (cliché C. Rey).

Travaillant avec la base de données des CBMA, Nicolas Perreaux, est revenu sur les jalons de son travail en master 2 (Université de Bourgogne, 2010). La numérisation des données textuelles du Moyen Âge occidental invitant à une double rupture, d'ordre méthodologique et conceptuelle, l'utilisation des CBMA et de sa masse de données enregistrées ainsi que l'inégale répartition géographique et chronologiques des 25 corpus qui la composent, suggère l'emploi de nouveaux outils - comme le logiciel Philologic - mais aussi de nouvelles méthodes.

La genèse, la circulation des actes, des mots et des formules plus ou moins stéréotypées qu'ils contiennent, restent encore assez mal connues, ne serait-ce qu'à l'échelle d'une région. Au moyen de deux méthodes distinctes, l'une basée sur l'analyse factorielle des

Matthieu Leguil, qui est en train de finir une thèse sur les officiers des finances de l'Auxois à la fin du Moyen Âge, a abordé les pratiques de l'écrit au Moyen Âge par l'étude d'un autre type de sources : les comptabilités ducales, outil de gestion qui apparaît dès le XIII^e siècle, alors que se développe aussi la juridiction gracieuse ducale, dans un contexte de dynamisme économique, d'essor de l'écrit et de croissance du pouvoir ducal. Malgré une médiocre conservation des archives notariales, M. Leguil réussit à mettre en avant le rôle des notaires dans le processus de production des comptabilités. Ceux-ci constituent un vivier pour le recrutement des officiers ducaux mais surtout ce sont souvent des pluriactifs pour qui la participation à l'activité administrative constitue un débouché et ils sont donc nombreux à se faire auxiliaires des officiers eux-mêmes. Certains sont des notaires professionnels et interviennent à la demande du duc. Tous recherchent des exercices comme ceux de la comptabilité ducale. L'exigence croissante de contrôle de la part de l'État se traduit par un recours accru à leurs services ; quittances, serments et témoignages font l'objet d'actes notariés pour appuyer le compte ducal. Ces notaires sont nombreux pour répondre à une forte demande. Et ils ne sont pas sans influencer sur les pratiques de l'écrit comptable. Ils adoptent un vocabulaire juridique particulier, un formulaire souvent précis (quant aux dates et durées, sommes, localisations, appellations...). Ils copient les comptes au plus près des actes dans des écritures de métier assez similaires. Ils participent enfin à la défense des comptes devant les contrôleurs dijonnais.

Toutes ces réalisations et ces jeunes recherches présentent un renouvellement profond dans les façons de traiter la documentation et de faire de l'histoire. Le programme des CBMA a pour ambition de participer et de soutenir ce mouvement, en fédérant les échanges entre les différents acteurs de la recherche, en proposant un nouvel outil d'investigation, en suggérant de nouvelles approches de la culture de l'écrit et en stimulant de nouvelles collaborations.

Rappel du programme :

1. *Actualité de la plateforme CBMA : nouvelle documentation et cartographie*, par Marie-José Gasse-Grandjean, Nicolas Perreaux et Ludovic Granjon
2. *Cartulaires et diplomatie bourguignonne : jalons historiographiques*, par Marie-José Gasse-Grandjean, Eliana Magnani, avec la collaboration de Sophie Desbois
3. *L'édition électronique du registre de l'abbaye cistercienne d'Acey*, par Marie-José Gasse-Grandjean
4. *Signes graphiques dans le fonds de Saint-Étienne de Nevers*, par Thomas Roche
5. *Actes et cartulaires de Cîteaux au Moyen Âge d'après le dossier de Villars-ès-Barres*, par Coraline Rey
6. *L'écrit diplomatique bourguignon sous le regard des CBMA : IX^e-XIII^e siècle. Étude statistique sur le champ sémantique de l'eau*, par Nicolas Perreaux
7. *Notariat et production des écrits de gestion de l'État bourguignon*, par Matthieu Leguil

Participants :

Sébastien BARRET (CNRS – IRHT, Orléans)

Jean-Luc BENOIT

Sylvie BÉPOIX (Université de Franche-Comté)

Jean-Pierre BRELAUD (Université de Bourgogne ; UMR ARTeHIS, Dijon)

Noëlle DEFLOU-LECA (Université Pierre Mendès France / Grenoble II)

Patrick DEFONTAINE (Université de Bourgogne ; UMR ARTeHIS, Dijon)

Marie-José GASSE-GRANDJEAN (CNRS - UMR ARTeHIS, Dijon)

Ludovic GRANJON (MSH Dijon)

Denis GRISEL

Karl HEIDECKER (Université de Groningen - Pays Bas)

Marlène HÉLIAS-BARON (Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne)

Matthieu LEGUIL (Université de Franche-Comté)

Bruno LEMESLE (Université de Bourgogne - UMR ARTeHIS, Dijon)

Éliane LOCHOT (Conservateur en chef des archives de la ville de Dijon)

Eliana MAGNANI (CNRS - UMR ARTeHIS, Auxerre/Dijon)

Aurore MLYNCZAK (Université de Bourgogne - UMR ARTeHIS, Dijon)

Chantal PALLUET (CNRS - UMR ARTeHIS, Auxerre/Dijon)

Claire PERNUIT (Université de Bourgogne - UMR ARTeHIS, Dijon)

Nicolas PERREAUX (Université de Bourgogne - UMR ARTeHIS, Dijon)

Coraline REY (Université de Lyon III)

Thomas ROCHE (Archives départementales de la Nièvre)

Daniel RUSSO (Université de Bourgogne - UMR ARTeHIS, Dijon)

Christian SAPIN (CNRS - UMR ARTeHIS, Auxerre/Dijon)

Dominique STUTZMANN (Bibliothèque nationale de France)

Alessia TRIVELLONE (UMR ARTeHIS, Dijon)